INVENTAIRE
des habitz, bagues & joyaux & ameublemens de Madame YSABEAU DE TOURNON femme de illustre et puissant seigneur Messire MELCHIOR MITTE DE SAINCT-CHAMOND

1610.



IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
MONTBRISON
1910.

INVENTAIRE
des habitz, bagues & joyaux & ameublemens de Madame YSABEAU DE TOURNON femme de illustre et puissant seigneur Messire MELCHIOR MITTE DE SAINCT-CHAMOND 1610.



IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
MONTBRISON
1910.





U pays de Vivarais, vers la fin du XVIe siècle, le château de Tournon, solidement assis sur sa roche de granit battue par le Rhône, commandait le fleuve. Du côté de la terre, une large ceinture de murailles flanquées de tours escaladait la montagne, couronnait les hauteurs, enserrait le château et la ville. Ces remparts dataient de 1569, élevés par Claude de Turenne, veuve de Just II de Tournon, pour résister aux incursions des huguenots.

Forteresse au dehors, le château, à l'intérieur, était somptueux. Dans les hautes salles tendues de tapisseries, le cardinal de Tournon avait amassé les tableaux de maîtres, les statues, les bustes antiques, les objets d'art rapportés d'Italie et de ses diverses ambassades.

Le 30 janvier 1610, cette belle demeure était en fête.

Isabeau de Tournon, deuxième fille de Just Louis de Tournon, comte de Roussillon, et de Magdeleine de la Rochefoucauld, épousait Melchior Mitte de Chevrières, fils de Jacques Mitte de Chevrières et de Gabrielle de Saint-Priest Saint-Chamond. L'évêque de Valence, Mgr de Gelas de Leberon, bénit cette alliance dans la chapelle du château de Tournon. Peu de jours après, la nouvelle épousée faisait son entrée solennelle au château de Saint-Chamond (1).

Isabeau de Tournon reçut en dot 135000 livres, avec certaines rentes féodales et un précieux trousseau. Melchior de Chevrières lui fit don de 6000 livres pour les bagues et joyaux (2).

Le 25 février 1610, au château de Saint-Chamond, les notaires Ravachol et Blanc dressèrent l'état des « joyaux, robbes et habitz » donnés par Just Louis de Tournon à sa fille; des bijoux que celle-ci possédait avant son mariage; des joyaux que lui offrit Melchior de Chevrières (3).

---

(1) De ce mariage naquirent cinq fils et deux filles. — Melchior de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, qui, pendant un demi siècle, dans les armes et dans les ambassades, illustra son nom, testa le 15 juin 1649 et mourut à Paris le 10 septembre 1649. Isabeau de Tournon lui survécut, testa en 1652 et 1660 et mourut, en 1662, au château de Saint-Chamond.

(2) Contrat du 30 janvier 1610, reçu Ravachol.

(3) Archives de la Loire, série E. Original papier ; 12 feuillets dont 2 blancs : signé des parties, témoins et notaires ; paraphé à chaque page par les notaires. Pièce bien conservée. L'écriture en est bonne, de lecture parfois difficile. L'orthographe du scribe a été respectée,

C'est ce petit inventaire qui est publié ici.

Les joyaux, les émaux et leurs couleurs, l'argenterie, sont minutieusement décrits : pour certains articles, la multiplicité même des détails permet de reconnaître la technique du travail et de reconstituer le dessin. Dans plusieurs chapitres, les objets inventoriés sont estimés et leur prix est noté.

Aux chapitres des robes et vêtements, le soin que prend le notaire d'indiquer la nature, la teinte, le lieu d'origine des étoffes de soie, velours à la Turque, satins et taffetas de Gênes, de Florence et de Lucques, rappelle que la France était, alors, tributaire de l'Italie pour ces beaux tissus.

Le texte même de l'inventaire, certains termes un peu archaïques, sollicitent l'observation, suscitent quelques recherches ; échappée de vue sur de lointaines lignes d'horizon, vers un petit coin de terre provinciale, où nous ramène et nous guide cet acte dressé, avec une rare précision, par les deux tabellions royaux.

Les vieilles chroniques relatent longuement les brillants faits d'armes et de bataille des hauts seigneurs, toujours sous le harnais de guerre. Elles parlent peu des châtelaines, souvent seules au manoir qu'elles gardent et défendent. A

---

même dans ses fautes ; les abréviations, les apostrophes et la ponctuation ont seules été rétablies.

Le titre porte BAGUES ET JOYAULX, *terme usité pour désigner les bijoux et objets précieux propriété de la femme, bien qu'il n'y ait ici aucun anneau ou bracelet* (*V.* De Laborde, *Glossaire,* v° *Bague*).

défaut de l'histoire, une simple ligne d'inventaire, en nous montrant leurs goûts, leurs atours, le luxe qui les entourait, nous révèle, parfois, quelque chose de la vie de ces grandes dames.

Peut-être aussi, après tant de documents de ce genre déjà édités, cet inventaire apportera-t-il à ceux qui se plaisent à interroger le passé, aux esprits curieux des détails d'art, des industries de luxe, et même des modes anciennes, quelques éléments nouveaux pour l'étude du bijou et du costume aux premières années du XVIIe siècle.

Maurice de BOISSIEU.

SOMMAIRE

DESCRIPTION & INVENTAIRE DES
ROBBES, BAGUES, JOYAUX & MEUBLES QUE
MADAME DE SAINCT-CHAMOND
A HEU EN DON DE
MONSEIGNEUR DE TOURNON
SON PÈRE
COMME AUSSY DES JOYAUX QU'ELLE
A HEU EN DON DE
MONSEIGNEUR DE SAINCT-CHAMOND
SON MARRY
ET LE TOUT FAICT
APPORTER
AVEC ELLE
AU DICT
SAINCT-CHAMOND



CHAPITRE DES ROBBES ET HABITZ QUE MONDICT SEIGNEUR DE TOURNON A FAICT FAIRE A LYON PAR M[e] ESTIENNE FORESTZ DES ESTOFFES PRINSES CHÈS MONS[r] THIERRY A LYON.

Premyèrement, une robbe appellée veste de velloux feulhie morte fondz satin incarnadin (1), garnie de deux clincans (2) d'or avecques la manche de satin feulhie morte.

Item, une cotte satin blanc doublée de satin incarnadin et taffetas bleu, ladicte cotte esgratignée, descoupée et bridée de brides d'argent.

Aultre robbe velloux noyr à liston (3), fondz de satin, garnie d'ung collet de satin blanc, boullionée et chamarrée de limassons d'or.

Plus, une cotte pour ladicte robbe de velloux canellé (4) incarnadin à fondz d'or, bordée d'ung gallon d'or.

Item, pour l'assortiment des susdictes deux robbes, deux

---

(1) *Incarnadin, incarnadin* d'Espagne, couleur un peu plus faible que l'incarnat, très employée vers 1610 pour teindre la soie.

(2) *Clinquant*, petite lame brillante d'or ou d'argent.

(3) Probablement à bandes : *liston*, petite bande ou ruban. — On trouve des satins *à lisseton*, à Lyon, en 1610, 1611 (Arch. municipales, *Actes consulaires*, BB. 146, 147).

(4) *Canellé :* ce mot semble employé dans l'inventaire tantôt pour désigner le tissu, *cannelé*, avec raies alternativement rases et veloutées, tantôt la couleur, *cannellée*, teinte brune de la cannelle.

paires bas de soye, l'ung bleu de Millan et l'aultre d'ysabelle, et deux paires solliers descouppés de satin, doublez d'aultre satin, garnis de passementz d'argent.

Item, ung paire escalsons de taffetas de Gesnes feulhie morte, chamarrez de deux clincans d'argent larges à quinze lames.

Aultre robbe de satin noyr de Gesnes, toute garnie en broderie d'argent et chamarrée de limassons d'argent, descouppée et doublée de taffetas incarnadin et de satin blanc.

La cotte pour ladicte robbe, de velloux à la Turque (1) canellé et bleu, fondz d'or, bordée d'ung gallon d'or.

---

(1) Velours façonné « à la tire », sur dessins orientaux ou persans, dont la fabrication fut introduite à Lyon, au commencement du XVIIe siècle, par Claude Dangon, « natif de Lyon », m^e^ ouvrier en draps d'or, d'argent et de soie, à Lyon.

Le 24 avril 1605, Dangon reçut du consulat lyonnais une gratification de 200 livres pour « les frais extraordinaires par luy faicts pour introduire, en ceste ville de Lyon, la manufacture des vellours turques en fonds de satin, taffetas, fonds de riz et supreriz de deux, trois et quatre coleurs et aultres estoffes non encore mises en œuvre en ceste dicte ville... » Dangon alla vers le roi Henri IV, qui « auroit prins plaisir de veoir les premiers essais desdictes estoffes faictes par ledict Dangon », les fit placer au garde meuble, octroya à l'habile artisan un don de 6000 livres, et, le 20 novembre 1607, lui concéda, outre le titre « d'ouvrier du Roi », un privilège pour la fabrication exclusive de ces étoffes pendant cinq ans.

En 1610, Dangon possédait 26 métiers et, en 1611, présentait aux échevins 25 sortes d'étoffes de soie façonnées ; taffetas de deux, trois, quatre et cinq couleurs, à la Turque ; satins à façon de Milan et de Lucques, à grands ramages et dits « en taille doulce » ; satins façon de la Chine et de l'Inde, à feuilles, fleurs et fruits ; brocatelles d'or,

Ung corps de cotillion tabis ysabelle garny de ballene.

Ung paire de bas de soye de Millan feulhie morte.

Ung paire escalsons satin bleu garny de clincand d'argent large à douze lames.

Ung paire solliers satin bleu garny de passementz d'argent.

Aultre robbe de satin roze de Florance à liston, découppée, doublée d'ung taffetas ysabelle et de satin bleu, le collet de satin bleu garny de limasson d'or.

Une cotte de velloux à liston canellé fondz de satin bleu, bordée d'ung gallon d'argent.

Ung corps de cotilhon satin bleu de Lucques, garny de ballene.

Ung paire bas de soye coulleur rouge cramoysye.

Ung paire solliers satin blanc descouppez, doublez d'aultre satin, chamarrez de passementz d'argent.

Aultre robbe satin blanc de Florance esgratigné, descouppé, bridée d'argent, doublée d'ung taffetas bleu et satin incarnadin, toutes chamarrées corps et bas de limassons d'argent.

---

d'argent et de soie en cinq couleurs, façon de Venise ; velours à la Turque à trois et cinq couleurs, ou à fond d'or et d'argent, etc.

C. Dangon avait inventé un métier « à la tire » très supérieur aux anciens métiers de France et d'Italie. Le métier Jacquard, remplaçant aux premières années du XIX[e] siècle le métier « à la tire », assura, le développement de la grande industrie lyonnaise. (Havard, *Dict. de l'ameublement*, v[o] *velours*. — E. Pariset, *Histoire de la Fabrique Lyonnaise*. — Lyon, *Arch. municipales*, BB. 142, 146, 147, 149).

Une cotte de velloux à la Turque incarnadin et bleu, fonds de satin blanc, bordée d'ung gallon d'argent.

Ung paire bas de soye jaulne paiihie de Millan.

Aultre robbe de damas noyr de Gesnes, toute descouppée, doublée de taffetas bleu et satin ysabelle, le corps tout chamarré passementz noyrs et boullioné la manche à grand boulhion, le collet chamarré de passemens d'argent.

Une cotte de toille d'or bleu à quatre fis, bordée d'ung gallon de soye et d'argent.

Ung paire bas de soye gris de lin de Millan.

Aultre robbe de velloux noyr à listons fondz de taffetas, le collet de satin incarnadin boullioné, garny de limasson d'or.

Une cotte de satin de Gesnes incarnadin d'Espagne, descoupée et doublée de taffetas gris dellin (1) et de satin blanc, bandée de six grands clincans d'argent larges à quinze lames et douze devant.

Ung paire bas de soye de Millan vert de mer.

Ung corps de cotte satin incarnadin de Lucques garny de ballene.

Plus une chimarre (2) de velloux à la Turque vert, fondz de satin blanc, garnie de deux clincans d'argent à huict lames, toute doublée de taffetas de Gesnes vert.

---

(1) De lin.

(2) *Chimarre* pour simarre, vêtement long et traînant.

Ung corset fasson de propoint (1) satin blanc de Florance, tout descouppé, doublé de taffetas vert, garny d'ung limasson et bouton d'argent.

Une cotte damas incarnadin et bleu, bandée de satin incarnadin, garny les bandes de deux limassons d'argent.

Ung paire bas de soye de Millan vertz.

Une robbe de nuict de velloux bleu à fondz d'or, garnie de deux clincans d'or [à] douze lamas (2) le long des manches, et ladicte robbe garnie de boutons d'or à queue et à grilhet, doublée de velloux bleu plain.

Ung mantellet satin de Florance blanc, doublée de pelluche blanche.

Ung habit pour porter à cheval d'escarlate rouge du sean (3) garny de cinq clincans d'or à douze lames, doublé de velloux rouge cramoysy, le manteau et le rebras (4).

Une verdugalle (5) de damas bleu garnie de deux clincans d'argent à douze lames.

Ung hausse ply du mesme damas.

Ung corps de cotillon de damas incarnadin et bleu garny de ballene.

---

(1) Pourpoint.

(2) Lames.

(3) Sang.

(4) Revers.

(5) *Verdugalle*, vertugadin, gros bourrelet que les femmes plaçaient sous la robe. Et aussi, *vertugade*, jupe bouffante.

Deux paires escalsons, l'ung damas incarnadin et bleu, l'aultre de taffetas de Gesnes incarnadin d'Espagne garny de deux clincans d'argent à douze lames.

Ung paire bas de soye incarnadin d'Espagnie, de Myllan.

Une cotte de thoille d'argent blanche à quatre fis, chamarrée de six clincandz et douze devant d'argent à quinze lames.

Une paire mulles de velloux incarnadin d'Espagne, chamarré de passemens d'argent.

CHAPPITRE D'AULTRES ROBBES DONNÉES PAR MONDICT SEIGNEUR A MADICTE DAME DE SAINCT-CHAMOND, OULTRE CELLES CY DESSUS ESCRIPTES.

Une robbe de lames d'argent frisé surfrisé d'or et d'argent et velloutté d'incarnadin d'Espagnie, ladicte robbe à longue queue, la grande manche pendante et bordée d'ung gallon d'argent.

Ung devant de cotte pour mettre sur la verdugade de thoille d'argent blanche goffrée en chevron et en feulliage.

Aultre robbe de velloux plein orangé, garnie de dix clincandz d'argent à quinze lames, le corps et la manche chamarrez, ladicte robbe à longue queue et les manches pendantes.

CHAPPITRE DES ROBBES QUE MADICTE DAME AVOYT, ESTANT FILHIE.

Une robbe de velloux noyr descouppée en broderie, doublée de thoille d'argent et les parementz de satin blanc.

Aultre robbe taffetas de Gesnes feulhie morte, chamarrée de passementz d'argent à jour, doublée de taffetas incarnadin.

Aultre robbe satin gris bruni avec ses parementz de satin feullie morte en broderie d'or.

Une cotte de satin feullie morte brochée d'or.

Une robbe vieilhie thoille d'argent viollet avec son corps et manches.

Aultre vieilhie robbe tabis soye blanche, le corps descouppé doublé de satin incarnat.

Une robbe de nuict taffetas changeant viollet changeant doublée de vert de gris.

Une robbe de velloux noyr plein, le corps descouppé, doublée de satin blanc.

Un vieulx manteau de satin blanc rayé d'or.

Ung cotillon de tissu de Paris avec son bandage.

Ung cotilhon de damas incarnat et feullie morte.

Ung cotilhon taffetas de Millan vert et collombin (1) fassonné.

Ung cotilhon de satin incarnat.

---

(1) Couleur *gorge de pigeon*.

CHAPPITRE DU LINGE APPORTÉ DE PARIS ET DONNÉ PAR MONDICT SEIGNEUR DE TOURNON A MADICTE DAME SA FILHIE.

Une douzeine chemises moyennes à cent dix sols pièce, montent, LXVI livres.

Dix aultres chemises fines à huict livres pièce, montent, IIII^{XX} livres.

Deux chemises de nuict passementées tout du long de passementz et poinctes de Flandres, montent, XL livres.

Une grande tavayolle (1) de point couppé, monte, CX livres.

Trois pignoirs et troys tabliers avec de grandz passementz de Flandres, du pris de CXL livres.

Deux mouchoirs de point couppé, du pris de XLVIII livres.

Deux coyffeures de nuict, du pris de XLVIII livres.

Ung grand rabat monté avec les manchettes le tout à poinctes de Flandres, du pris de VIII livres.

Ung coffre de nuict avec la thoillette bandée de deux clincandz, le mirouer et estuict à pignes, monte, II^{C}LXX livres.

---

(1) *Tavayolle*, nappe ou serviette de cérémonie. *Point coupé*, broderie obtenue en coupant et ajourant la toile. Le point coupé est toujours travaillé à l'aiguille dans une toile qui en fait le fond et la base première. (Lefébure, *Broderies et dentelles*).

CHAPPITRE DU LINGE QUE MADICTE DAME AVOIT AUPARADVANT SON MARIAGE.

Une douzeine chemises.

Quatre coiffes à frese.

Demye douzeine petites coiffes pleines.

Troys aultres coiffes à poinctes.

Demye douzeine de cornettes.

Quatre pignoirs à bandes de razoir (1).

Neuf chemises thoille fine.

Deux colletz de nuict, l'ung plein, l'aultre à bandes de razeur.

Quatre paires manchettes de plusieurs sortes de poinctes, y en ayant une de point couppé.

Quatre mantonnières avec des petites poinctes.

Quatre couvrechefz.

Cinq carrés de canevas ouvragés en tappisserie de soye.

---

(1) Bandes de *razoir* ou *razeur*, sans doute pour *réseuil*, ouvrage de fil travaillé à jour, broderie sur filet ou lacis.

CHAPPITRE D'AMEUBLEMENT EN VESSELLE D'ARGENT ACHEPTÉE A PARIS, ET DONNÉE PAR MONDICT SEIGNEUR DE TOURNON A MADICTE DAME, SA FILHIE.

Premièrement, une bassynoyre.

Ung pot de chambre.

Ung bassin à cracher.

Quatre flambeaux.

Le tout pesant xxv mars (1), ung gros, à raison de xxiiii livres x sols le marc, monte tout, vi[c] xii livres, xvii sols, vi deniers.

Une cassollete (2) pesant quatre marcs, six gros, à xxviii livres le marc, monte, cxiiii livres, xii sols, vi deniers.

VESSELLE VERMEIL DORÉ.

Ung bassin en ovalle.

Une esguière couverte.

---

(1) *Marc*, poids d'or et d'argent composé de 8 onces, ou 64 gros, ou 192 deniers (*Dict. de Trévoux*). D'après Le Blanc, *Traité des monnaies de France*, le marc d'argent valait de 1602 à 1610, 20 liv. 5 s. 4 d. (p. 417) ; ailleurs 20 liv. 15 s. (p. 372). Ici le marc d'argent est estimé suivant le travail des objets prisés.

(2) Réchaud à brûler des parfums.

Une escuelle couverte.

Ung drageoir (1).

Le tout pesant XIIII marcs, quatre gros, à XXXIIII livres, X sols, monte, V^c livres.

Une placque (2) avec sa coquilhie pesant six marcs, quatre gros, à raison de XXXVI livres le marc, monte, II^c XXXVI livres, V sols.

Une cullier d'argent doré vermeil, monte, XI livres.

Ung coquemard pesant ung marc, sept onces, six gros, monte, L livres.

Les manches de la bassinoyre d'esbenne avec celle du rechault, du prix de VI livres, X sols.

---

(1) Plat ou coupe pour recevoir bonbons, épices, confitures.

(2) Pièce d'argenterie ouvragée avec chandelier.

CHAPPITRE DE JOYAUX DONNEZ PAR MONDICT SEIGNEUR DE TOURNON A MADICTE DAME SA FILHIE ET PAR LUY ACHEPTEZ, COMME S'ENSUYT.

Premyèrement, ung carcan ou collier où y a septante ung diamans grans ou petitz entre lesquelz y a vingt petitz diamans en triangle tailhez à foussettes, le reste desdicts diamans sont carrez, tailliez en table, dans lequel collier ou carcan, y a deux pendentz d'oreilhie : deux plus beaux, d'ung costé et d'aultre, sont composez de huict diamans la pièce ; et l'aultre paire de pendentz composez de quatre petitz diamans : le brilhan (1) du millieu est composé de dix diamans, sept triangle et troys carrez, le tout esmailhié de vert gay (2) avec des feulhes gettans ung rolleau de grain, des fleurs quy sont au dedans esmailhez de blanc flinqué (3) au millieu et des greins de turquin (4) contre les pendentz et brilhans et entredeux sont esmailhez de blanc, de rouge et turquin et gris fratis (5) et gris lavandé.

---

(1) *Brilhan*, mis pour joyau.

(2) Vert *gay*, vert naissant ou d'émeraude, couleur des feuilles printanières.

(3) *Flinqué*, sur métal rayé pour l'émail.

(4) *Turquin*, bleu de Turquie, bleu foncé.

(5) Gris *fratis* pour *fratris*, nuance du vêtement de bure non teinte des religieux Cordeliers.

Ung paire de pendentz servantz de brilhant, où y a treize diamans en chascun pendant, faisant vingt six diamans en tout les deux, et dix perles plattes aux deux pendentz, que sont cinq au chascun : tous diamentz espois (1) de croix en carré esmailhié de grains de blanc, des fruictz esmailhez de jaulne espoys (2) et gris fratis et vert espoys et rouge.

Ung brilhan où y a dix sept diamans tous au plain teint (3) esmailhés, hault du brilhanlt au plain teint esmaihé de gris fratris blanc les fruitz vert espoix et jaulne espoix, la fleur du millieu esmailhée de rouge.

Ung mirouer cristallin enchassé en d'or, le dernier du mirouer ayant une figure quy tient ung perrocquet dessus sa main et ladicte figure est des esmalx de Limoges ; le tour dudict mirouer percé à jour et esmailhié, y ayant de rozes de rubis en nombre de huict composez de six pierres chascune et huict estoilles d'esmeraudes composées de six pierres chascune et seize oppalles servantz d'entre deux entre lesdictes roses et oppalles ; du costé de la glasse dudict mirouer, y a huict rubis estans en chatons et aussy huict esmeraudes ayantz des roses et des fleurs entre deux

---

(1) *Espois*, épais.

(2) *Jaulne espoys*, épais, foncé, émail épais et mat.

(3) *Au plain*, ou *plein teint* : probablement diamant monté à jour pour garder à la pierre son éclat et sa teinte naturelle. Jadis, on revêtait souvent le dessous des diamants d'une teinture faite de noir de fumée et d'huile de mastic blanc pour donner plus d'éclat à la pierre. (*Dict. des Arts*, v° *Diamant*).

smailhés de blanc et de rouge, et le bigeau (1) dudict mirouer esmailhié de gris viollay et aussy la billière de dessus le mirouer. Le reste de ladicte bizacque (2) est esmailhié de vert, rouge et blanc, y manquant quelques fleurs.

Lesquelles quatre pièces, en collier, brilhans, pendans d'oreilhie et mirouer ont esté acheptez et coustent six cens dix neuf escus et ont esté donnez par mondict seigneur de Tournon à madicte dame sa filhie, acheptez d'ung nommé Follard, marchant joallier d'Avignon (3).

CHAPPITRE DE CE QUY A ESTÉ DONNÉ PAR CEULX D'ANDANCE A MADICTE DAME DE SAINCT-CHAULMOND.

Premyèrement ung grand bassin d'argent.

Deux flambeaux d'argent (4).

---

(1) Biseau.

(2) *Bizacque*, ou *bezacque :* peut-être pour *besague*, « qui est à deux faces » (La Curne de Sainte-Palaye).

(3) On retrouve souvent ce nom, au XVIIe siècle, à Avignon ; le chevalier Folard, 1669-1752 ; le P. Folard, jésuite, 1683-1739, membre de l'Académie de Lyon, etc.

(3) Ces deux articles relatifs à Andance sont rayés dans l'inventaire.

CHAPPITRE DE CE QUY ESTOIT ET APARTENOIT A MADICTE DAME ADVANT SON MARIAGE.

Ung petit collier où y a cinq rubis, scavoir troys carrez et deux cabuchois (1), y ayant aussy unze perles, du pris de cent escus, cy c escus (2).

Une chesne (3) de grein d'esmail gris, des gerbes entre deux et neuf olyves d'or esmailhez de rouge, du pris de xx escus.

Plus une chesne de cristail faict en vaze, garnie d'or et des greins de mus (4) entre deux, aussy garny d'or, de valleur de xx escus.

Plus ung chappellet de corail, des petitz greins d'or entre deux, du prix de IIII escus.

Plus ung aultre chappellet d'esmail jaulne tailhié à fassettes, des perles barocques (5) entre deux et ung *Agnus Dei* au bout faict en broderie, du pris de III escus.

---

(1) Cabochons.

(2) L'écu est figuré ici par un signe abréviatif en forme de W barré. La valeur de l'écu d'or était variable. En 1602, il valait 3 livres 5 sols. En 1615, 3 liv. 15 sols (Le Blanc, *Traité des monnaies de France*. p. 372, 377, 416). En 1781, 60 sols (Sonyer du Lac *Observations sur l'état des tribunaux du Forez*, p. 195). Ici il est calculé à 3 liv., ou 60 sols.

(3) *Chesne*, pour chaîne.

(4) Musc.

(5) Perles irrégulières.

Plus ung mirouer d'argent doré, et le dernier esmailhié de vert, blanc et rouge attaché d'une chesne d'or, le tout du pris de xv escus.

Plus ung boucquet de rubis, esmeraudes et saffis (1) y ayant des fleurs esmailhés de blanc et rouge et des feulhes esmailhées de vert de mer, le dessoubz aussy esmailhié de vert de mer, du pris de xxx escus.

Plus ung drageoir d'argent doré, ayant une petite cullière d'argent, du pris de v escus.

Ung aultre drageoir d'argent faict en coquilhie, vallant cy v escus.

Aultre petit drageoyr d'argent faict en boyte au dessus duquel sont les armoyries de Tournon et de Turenne, vallant cy II escus XXX sols.

Ung petit mirouer garny d'argent, ung fonds de velloux avec ung chiffre de double M et double A, du pris de VI escus.

Ung paire de pendentz d'oreilhe faictz en double Delta, l'ung de rubis et l'aultre d'esmeraudes, l'ung des deltas autour y a trante petis rubis et trante esmeraudes et sept petites perles pendantes, esmailhez au dernier de blanc et noyr, du pris de xxx escus.

Ung aultre paire de pendentz d'oreilhie où y a six perles

---

(1) Saphirs.

pendentes à chascun esmailhié de noyr, de blanc, de vert, d'azuré et de rouge, de valleur de x escus.

Ung aultre paire de pendentz d'oreilhie faictz en perrocquet, y ayant des oppalles au corps et ung à la teste, au dessoubz deux rubis, ung safis, et en l'aultre ung safis tout seul, trois perles pendantes à chascun, du pris de XII escus.

Aultre paire de pendentz d'oreilhie y ayant des petitz cuppido au millieu et au soubassement troys rubis, une esmeraude au millieu, un rubis sur la teste et six perles pendantes, du pris de XII escus.

Ung aultre paire petitz pendentz d'oreilhie de troys perles pendantes et deux rubis à chascun, du pris de IIII escus.

Ung collier d'or sans esmail y ayant des laz d'amours entre deux et des greins de corail dans lesdictes pièces et des grains pendentz et ung grein d'or, vallant IX escus.

Plus ung petit carquan ou collier composé de deux cens soixante cinq perles rondes vallans VI sols la pièce, et des lapis et cornallines garnis d'or entre deux, le tout du prix de XXX escus.

Ung aultre petit collier de deux cens vingt perles partie rondes, vallantz ung sol six deniers la pièce, enfillez avec des grains d'esbenne et de pendentz de cornallines garnies d'or en bas, du pris de VIII escus.

Ung signe de nassier (1) de perle avec ses petitz garnis

---

(1) Cygne. — *Nassier*, sans doute pour nacre de perle (*nascle*, *nacque*, *nacquar* de perle) substance intérieure des coquilles d'huîtres perlières.

d'or, le soubassement est ung agathe garnie d'or et vingt sept perles autour, et aultres troys perles à teste desdicts signes et troys au soubassement, du pris de xxx escus.

Douze fers faictz à bastons rompus d'or pour attaches de robbe du poix de deux onces et pris de xx escus.

Ung biberon d'argent pour servir quand l'on est mallade avec son couvercle goderoné (1) et une teste de chérubin sur l'usse (2), une sallière d'argent doré, ung petit escudellin (3), une escuelle, une couppe, deux cullières grandes et une petite, et aultre plus grande, une petite escuelle, ung petit mesnage d'argent en plusieurs pièces pour ung enfant avec un grilhet (4) d'argent pour ung enfant, le tout ensemble pesant cinq marcz troys onces, vallant xxiiii livres le marc, revenant à xli escus.

Ung coutteau assier de Damas, le fourreau de chagrin, le bout et chappe d'argent doré avec la chesne.

---

(1) A godrons, ornement ovale des pièces d'argenterie.

(2) Mot de lecture incertaine. Probablement *l'usse* : *us*, *usse*, vieux mot pour huis, porte, issue : et aussi *ussir*, issir, sortir. L'usse désignerait ici l'orifice du vase, le point de sortie du liquide. (Raynouard, *Lexique roman*, v° *us*. — Godefroy, *Dict.*, v° *us*. — Du Cange, v° *ussir*)

(3) Petite écuelle.

(4) Grelot.

CHAPPITRE DES JOYAULX QUE MONSIEUR DE SAINCT-CHAMOND A DONNÉ A MADAME SA FEMME, DONT SERA FAICTE APRESSIATION EN TEMPS ET LIEU.

Premyèrement, ung grand carcan de treize chattons de pierrerie, en sept desquelz il y a six grandz diamans, et en l'aultre chaton y a une amatiste blanche et au chascun desditz sept chattons y a quatre petitz diamans, excepté en l'ung d'iceulx qu'il y en manque deux : la pièce du millieu composée d'ung grand diamant espoix au plein teinct : les quatre quy sont autour sont quatre grandz lozanges ; et les diamantz des aultres pièces sont lozanges, triangles et à dos d'asne et audict carquan y a douze grosses perles barrocques aux aultres six chattons ; lesdictes pièces sont esmaillées de rouge, blanc, vert, azur, gris, viollais, turquin et vert espoix ; les chattons desdictes pièces sont de champ noyr reaussées de jaulne espoix, gris viollais et turquin, estant dans ung estuict de maroquin de Turquie vert de mer : aux pièces à perle y a quatre fleurs esmaillées de rouge, jaulne espoix et blanc.

Plus ung collier de chattons carrez de diamans sans aulcune besongne, y ayant en tout huict diamans foybles carrez, deux perles plattes quy servent d'entre deux, deux à deux, quy sont en nombre de dix huict en premier rang, ayantz

de billères qui s'agraffent de l'ung à l'aultre et neuf diamans foybles tailhés à fassettes, estans lesdictz chattons fais en cœur et dix sept perles pendantes plattes, le dernier des chattons tailhié et esmailhié de noyr, dans ung estuit de maroquin rouge doré, avec des fleurs entre deux.

Une enseigne (1) ou y a des pleusmes et panaches, ung grand diamant foyble à la pièce du millieu entorné de quatre grandz diamantz foybles triangles tailhez à facette et quatre petitz carrez. Au dessoubz du chatton du millieu, il y a deux panaches où y a huict diamans à chascun panache, le tout foyble. Et au millieu des deux panaches y a un gros diamant carré et troys triangles tailhez à facettes et à costé des deux panaches deux diamans carrez foybles ; à costé du chatton du millieu, y a aussy deux diamans ayant neuf diamans à chascun, et en dehors de ladicte pleusme deux chattons de diamantz triangle tailhié à facette ; et au dessus dudict chatton du millieu ung diamant carré et deux longs, ung lozange tailhié à facette et deux triangles à costé tailhié à facette, et à costé desdictz chattons y a deux panaches composez de six diamantz chascun, le tout foyble. Au dessus desdicts panaches, y a deux pleusmes de diamans composé de cinquante diamans chascun et au millieu desdictes pleusmes ung chatton de diamans à lozange tailhié à facettes : ladicte pièce est esmailhiée de blanc, rouge, gris

---

(1) *Enseigne* de pierreries, ancien joyau, en forme de rose, orné de nombreuses pierres enchâssées ; encore, aigrette qu'on portait au chapeau. — *Pleusmes*, plumes.

fratris lavandé et le panache rouge et le reste frizé, le dernier d'or sans esmailhieure, du pris de

Ung neuf (1) de chesne dans ung estuit maroquin rouge doré, où y a ung brilhan faict en estoilles, cinq triangles de diamant tailhez à facettes et au milieu ung diamant carré et à chascune pante (2) deux diamans, l'ung carré et l'aultre long et entre lesdictes pantes cinq diamans à triangle, ledict neuf de chesne le dedans est esmailhié de turquin change (3), les grains de blanc, vert et gris viollais, deux estoilles esmailhées de rouge, le dernier desdictes pampes esmailhié de vert gay et les pampes de dessus vuidées à jour et frizé, au pris de

Ung petit brilhan ayant quatre triangles de diamans tailhés à facette et quatre diamans carrez au millieu dudict brilhan.

Ung diamant et quatre diamans petitz à costé, le tout faict de croix en carré, tous diamans foybles et des grains noyrs autour, le dernier dudict brilhan tailhié d'esparnye (4), le champ noyr, du pris de

Plus une roze servant de neu (5) pour lyer la chesne de

(1) Nœud de chaîne.

(2) *Pante* pour *pampe*, feuilles en forme de petit ruban qui enserrent la tige du blé.

(3) Changeant.

(4) Taille d'épargne, fond du métal évidé : la taille épargnée indique les contours du dessin.

(5) Nœud.

perles, composée de huict diamans et ung au millieu, tous espoys à plain teinct, esmailhié une fleur blanche, une aultre de rouge et une de turquin et des grains orangez autour dudit neuf, du pris de

Plus une chesne de perles de compte (1) composée de sept cens trante huict perles entrenettes (2) grosses, pesantz..., au pris de

Une paire de pendentz d'oreilhie composée de six diamans chascun, deux longuetz et quatre carrez et ung au millieu, deux triangles pendentz et ung lozange tailhié à facette, le tout diamants foybles, du pris de

Plus deux petitz pendentz d'oreilhie faictz en More, ayant cinq diamans au dessus de la teste, deux diamentz triangles de chascun costé, et deux petitz aux oreilhes et troys au col, et au dessoubz de la teste deux diamans à costé et ung au millieu triangle et troys pendellottes tailhié à facettes, foybles, du pris de

Plus dans ung estuyt long cuyr rouge doré une chesne de diamans faicte à jour, y ayant des brilhantz rapportez, et ausdictz brilhans y a six diamans carrez, ung au millieu et six triangles au dessus dudict brihan tailhié à facette estant rapporté à la pièce dessoubz esmaillié de blanc et de noyr, de bleu et de rouge et le reste frizé. Plus en ladicte chesne,

---

(1) Perles de *compte*, trop petites ou n'ayant pas assez de valeur pour être estimées pièce à pièce.

(2) Perles *entrenettes* ou perles dites occidentales ou d'Ecosse, par opposition aux perles d'Orient.

il y a des pièces plus petites où y a quatre diamentz longuetz, deux triangles, ung diament au millieu. Plus y a des grains entre deux, deux triangles et deux diamentz, ung longuet au millieu : ausdictz entre deux et en ladicte chesne y a entre toutes les pièces tant grandes que petites et petitz entre deux ung diamant seul, lesdictz entre deux esmailhés de blanc et de rouge, du pris de

Une chesne de mues (1) et ambre gris en gros boutons en nombre de soixante.

CHAPPITRE DU LINGE DONNÉ PAR MONDICT SEIGNEUR DE SAINCT-CHAMOND A MADICTE DAME SA FEMME.

Deux colletz de nuict l'ung avec des passementz accompagnié de son tablyer, ensemble l'aultre de point couppé avec son tablier de mesme.

Cinq rabatz montez de diverses fassons avec leurs manchettes en nombre de huict.

Deux freses avec des poinctes et leurs manchettes.

Deux paires petites manchettes avec des poinctes.

Une coyffeure de nuict à frese et poinctes.

Troys mouchoirs de col à passementz et poinctes.

---

(1) Chaîne de musc.

Pardevant les notaires royaux soubz signés et en présence des tesmoins soubznommés, l'inventaire cy dessus a esté suivy, veriffié et recogneu article par article, en conséquence des paches et conventions matrimonialles d'entre illustre et puissant seigneur messire Melchiol Mitte de Sainct-Chamond, seigneur dudict lieu, Chevrières, Thorenc, Andance, Septème et aultres places, premier baron de Lyonnois, et Madame Ysabeau de Tournon, sa femme, en présence et assistance d'illustre et puissant seigneur messire Just Loys de Tournon, seigneur et baron dudict lieu, Chalancon et aultres places et baronnies, comte de Rossillon, cappitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de sa Majesté, grand seneschal d'Auvergne, baillif du hault et bas pays de Vivaretz, père de ladicte dame, dont a esté octroyé acte respectivement aux parties suyvant leurs réquisitions pour leur valloir et servir en temps et lieu ce que de raison. Faict et receu audict lieu de Sainct-Chamond, maison d'habitation dudict seigneur, le vingt cinquiesme jour de febvrier mil six cens dix, après midy. Présens à ce, noble et egrege personne Marc Anthoine Ferriol, sieur de Reveux, juge général des terres dudict seigneur de Sainct-Chamond, et M[e] Guillaume Robert, bachel-

lier en droicts, lieutenant de juge aux terres de mondict seigneur de Tournon, soubz signés avec les parties.

Nous appreuvons le chapitre d'Andance qui a esté rayé.

Tournon   Ysabeau de Tournon

St-Chamond

Ferriol présent   Robert

Ainsy receu par nous dictz notaires royaulx soubz signés et qui avons paraffé au bas de chascune page.

Ravachol   Blanc, notaire

